

**PARTICULIERS**  
**Prise en charge des dépenses maladie**  
**par la Sécurité sociale et la Mutuelle des Pays de Vilaine**  
**selon la couverture et dans la limite des frais réellement engagés**

Ce document est un résumé succinct non contractuel (2 pages).

Pour bénéficier du document détaillé, il suffit de faire une demande de proposition de mutuelle personnalisée :

- en venant à notre accueil -ouvert du lundi matin au samedi midi-, par téléphone, par courrier ou par courriel.

	Couverture Basique	Couverture Élémentaire	Couverture Complète	Couverture Plus
<b>HOSPITALISATION</b>				
Frais de séjour	100% BR <sup>1</sup>	100% BR	100% BR	100% BR
Honoraires chirurgicaux	100 à 125% BR	100% BR	de 100 à 125% BR	de 100 à 200% BR
Participation forfaitaire de l'assuré de 18 €	2 fois/an	2 fois/an	3 fois/an	3 fois/an
Forfait journalier hospitalier :				
18 €/j en médecine, chirurgie	100%, 365 j/an	100%, 90 j/an	100%, 365 j/an	100%, 365 j/an
18 €/j en rééducation, convalescence	100%, 90 j/an	100%, 60 j/an	100%, 90 j/an	100%, 90 j/an
13,50 € / jour en psychiatrie				
Chambre seule en clinique/hôpital	40 €/j, 90 j/an	30 €/j, 30 j/an	40 €/j, 90 j/an	40 €/j, 365 j/an
Frais d'accompagnement (si < 16 ans)	15 €/j	-----	15 €/j	25 € / jour
Télévision pour chambre double	100%	-----	100%	100%
<b>OPTIQUE</b>				
Par monture adulte	80 €	70 €/an tout confondu	80 €	90 €
Par paire de verres adulte	de 90 € à 490 €		de 90 € à 490 €	de 100 € à 736 €
Lentilles de contact	85 € par an		85 € / an	115 € / an
Photokératectomie	170 €	-----	170 €	170 €
Première adaptation de lentilles	23 €	-----	23 €	23 €
<b>DENTAIRE et ORTHODONTIE</b>				
Soins dentaires, inlay, onlay	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Par couronne métal	220 €	100 €/an tout confondu	220 €	322 €
Par couronne blanche	301 €		301 €	322 €
Par élément intermédiaire de bridge	210 €		210 €	210 €
Dentier complet haut et bas	de 1 096 € à 1 870 €		de 1 096 € à 1 870 €	de 1 096 € à 1 870 €
Orthodontie	367 € / semestre de traitement		367 € / semestre de traitement	386 € / semestre de traitement
<b>FRAIS MEDICAUX COURANTS</b>				
Consultations, visites de médecins dans le parcours de soins coordonné	100% BR	100% BR	100% BR	de 100 à 150% BR
Médicaments, vignettes blanches & bleues	95% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments, vignettes orange	-----	80%	80%	80%
Radiographie, échographie, imagerie, analyses	95% uniquement sur analyses	100% BR	100% BR	de 100 à 150% BR
Transport et ambulance	-----		100% BR	150% BR
Actes : Infirmier, Kiné, Orthophoniste, Orthoptiste	-----		100% BR	150% BR
Orthopédie, Petit Appareillage	-----		150% BR	175% BR
Prothèse capillaire	-----		200% BR	200% BR
Prothèse Auditive pour 20 ans et plus	-----	200% BR	200% BR	

<b>MEDECINES DOUCES, COMPLEMENTAIRES et ALTERNATIVES</b>				
Ostéopathie, Etiopathie, Chiropractie, Acupuncture, Diététique, Naturopathie, Psychomotricité, Pédicurie, Podologie.	----	20 € 4 fois/an	20 € 4 fois/an	20 € 4 fois/an
<b>ACTES DE PREVENTION</b>				
Contraception non remboursée par le R.O	----	20 €/an	20 €/an	20 €/an
Vaccin anti-grippe	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Ostéodensitométrie				
Orthophonie enfant : bilan du langage				
Dentaire : détartrage complet				
Dentaire enfant : scellement prophylactique				
Dépistage : hépatite B et troubles audition				
<b>AIDE À DOMICILE</b>				
Frais d'aide à domicile	12 €/h	12 €/h	12 € / h	12 € / h
Frais de garde d'enfants	30 h/an	30 h/an	30 h /an	30 h /an
<b>CURE THERMALE</b>				
Soins, transport et hébergement	----	100% BR	100% BR	100% BR
Allocation pour le curiste et l'accompagnant d'un moins de 16 ans	----	----	77 €	77 €
<b>NAISSANCE et ADOPTION</b>				
Indemnité pour la maman adhérente dans la limite des frais engagés	----	----	77 €	77 €
Pour le nouveau-né	----	----	Gratuité 3 mois	Gratuité 3 mois
<b>DECES / OBSEQUES</b>				
Indemnité pour frais d'obsèques	763 €	----	763 €	1 442 €
Capital décès (pour décès souscripteur avant 65 ans) :				
si décès par maladie	1 829 €	----	1 829 €	1 829 €
si décès par accident	3 658 €	----	3 658 €	3 658 €
si décès par accident de circulation	5 488 €	----	5 488 €	5 488 €
majoration par enfant à charge	365 €	----	365 €	365 €
<b>CONSULTATIONS mises à disposition des mutualistes avec confidentialité assurée</b>				
Diététique avec une diététicienne diplômée d'état	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Défense des consommateurs avec les permanents d'UFC Que Choisir				
Défense des droits avec les juristes de la Fnath, association des accidentés de la vie				
Ecoute psychologique avec la psychologue de la Fnath				
Aide financière complémentaire maladie avec les conseillers de MPV				
Alcool Assistance avec les permanents de l'association du même nom				
<b>FONDS SOCIAL</b>				
Secours pour des dépenses d'appareillages importantes, prescrites et exceptionnelles	sur dossier	sur dossier	sur dossier	sur dossier

1 BR : base de remboursement de la sécurité sociale